



Assemblée générale

Distr. générale
7 février 2008
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 156 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandats et résultats attendus	1–20	4
II. Hypothèses de planification et ressources financières	21–38	15
A. Hypothèses de planification	21–28	15
B. Ressources financières	29–38	17
III. Analyse des variations	39–54	21
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	55	25
V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes figurant dans la résolution 61/276 de l'Assemblée générale et aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui ont été approuvées par l'Assemblée générale, et du Comité des commissaires aux comptes		26
Annexe		
Organigrammes		35
Carte		38



Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009, dont le montant s'élève à 48 502 900 dollars, compte tenu des contributions volontaires en nature (budgétisées) d'un montant de 2 774 500 dollars.

Ce budget couvre le déploiement de 203 observateurs militaires, 27 soldats, 6 membres de la police des Nations Unies, 108 fonctionnaires internationaux, 165 agents recrutés sur le plan national, 20 Volontaires des Nations Unies et 10 agents fournis par des gouvernements.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice et l'objectif de la Mission est expliquée dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante civile organique, composante militaire et composante appui). Les effectifs constituant les ressources humaines de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la Mission.

La variation des effectifs et des ressources financières est analysée, l'explication faisant référence, s'il y a lieu, aux produits correspondants indiqués dans les tableaux.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses ^a (2006/07)	Montant alloué ^a (2007/08)	Dépenses prévues ^a (2008/09)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	6 265,7	6 258,8	6 407,8	149,0	2,4
Personnel civil	14 918,7	16 883,7	15 758,6	(1 125,1)	(6,7)
Dépenses opérationnelles	20 518,2	21 179,1	23 562,0	2 382,9	11,3
Montant brut	41 702,6	44 321,6	45 728,4	1 406,8	3,2
Recettes provenant des contributions du personnel	1 860,7	2 100,4	2 106,0	5,6	0,3
Montant net	39 841,9	42 221,2	43 662,4	1 401,2	3,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	2 775,9	3 315,6	2 774,5	(541,1)	(16,3)
Total	44 478,5	47 637,2	48 502,9	865,7	1,8

^a Ce montant reflète le réalignement de la catégorie Dépenses opérationnelles à la catégorie Personnel civil des dépenses afférentes aux postes temporaires.

Ressources humaines^a

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Observateurs militaires^a</i>	<i>Contin- gents^a</i>	<i>Police des Nations Unies^a</i>	<i>Personnel inter- national</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national^b</i>	<i>Postes tempo- raires^c</i>	<i>Volon- taires des Nations Unies</i>	<i>Personnel fourni par des gouver- nements</i>	Total
Direction exécutive et administration									
Effectif autorisé 2007/08	–	–	–	13	4	–	–	–	17
Effectif proposé 2008/09	–	–	–	13	5	–	–	–	18
Composantes									
Personnel civil organique									
Effectif autorisé 2007/08	–	–	6	3	–	–	–	10	19
Effectif proposé 2008/09	–	–	6	3	–	–	–	10	19
Personnel militaire									
Effectif autorisé 2007/08	203	27	–	2	–	–	–	–	232
Effectif proposé 2008/09	203	27	–	2	–	–	–	–	232
Appui									
Effectif autorisé 2007/08	–	–	–	97	147	1	24	–	269
Effectif proposé 2008/09	–	–	–	90	160	1	20	–	271
Total									
Effectif autorisé 2007/08	203	27	6	115	151	1	24	10	537
Effectif proposé 2008/09	203	27	6	108	165	1	20	10	540
Variation nette									
	–	–	–	(7)	14	–	(4)	–	3

^a Effectif autorisé/proposé le plus élevé.

^b Agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^c Postes financés au moyen des crédits ouverts au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont présentées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

1. Le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 690 (1991). La dernière prorogation de ce mandat a été autorisée par le Conseil dans sa résolution 1783 (2007).
2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général qui est d'aider les parties à parvenir à une solution politique juste, durable, et mutuellement acceptable, qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.
3. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante civile organique, composante militaire et composante appui).
4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, aux termes du mandat de la Mission, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs constituant les ressources humaines de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la Mission. Les variations d'effectifs par rapport au budget de l'exercice 2007/08, y compris la conversion des postes d'agent recruté sur le plan international et des postes de Volontaire des Nations Unies en postes d'agent recruté sur le plan national, sont expliquées à la rubrique correspondant à chaque composante.
5. Au cours de l'exercice financier 2008/09, la Mission continuera d'encourager les parties au conflit à s'acquitter des obligations que leur imposent les accords de cessez-le-feu qu'elles ont signés avec elle en décembre 1997 et avril 1999. Elle surveillera les résultats obtenus et continuera d'œuvrer en faveur d'un règlement politique du statut définitif du Sahara occidental en fournissant des informations et des avis à l'Envoyé personnel du Secrétaire général aux fins de faciliter la poursuite des pourparlers et des négociations entre les parties.
6. La Mission mettra en place un programme de lutte antimines et octroiera des contrats pour la détection des mines, le déminage et les services d'un conseiller principal pour la lutte antimines.
7. Le quartier général de la Mission se trouve à Laayoune, où sont installés le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et celui du commandant de la force. La Mission continuera d'être déployée dans 11 localités (Laayoune, Tindouf et 9 bases d'opérations d'équipes d'observateurs militaires). Bien que les postes de commandement des secteurs de Dakhla et de Smara aient été fermés à la suite de l'audit des opérations militaires effectué en juin 2005, une base d'opérations d'équipes d'observateurs militaires a été maintenue à Smara, de même qu'un bureau de liaison à Dakhla. La Mission fournit un appui administratif, logistique et technique à ses diverses composantes (composante civile organique, composante militaire et composante police des Nations Unies) déployées au quartier général et dans les 9 bases d'équipes d'observateurs militaires dans toute sa zone d'opérations.

Direction exécutive et administration

8. La direction exécutive et l'administration de la Mission sont assurées par le Représentant spécial du Secrétaire général et ses collaborateurs directs.

Tableau 1

Ressources humaines : direction exécutive et administration

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>							Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>				
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général											
Effectif autorisé 2007/08	1	1	2	2	–	2	–	8	–	–	8
Effectif proposé 2008/09	1	1	2	2	–	2	–	8	–	–	8
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau de liaison de Tindouf											
Effectif autorisé 2007/08	–	1	–	1	3	–	–	5	4	–	9
Effectif proposé 2008/09	–	1	–	1	3	–	–	5	5	–	10
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Total											
Effectif autorisé 2007/08	1	2	2	3	3	2	–	13	4	–	17
Effectif proposé 2008/09	1	2	2	3	3	2	–	13	5	–	18
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1

^a Agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Personnel recruté sur le plan national : accroissement d'un poste

9. Sur la base d'un examen du personnel d'appui demandé par le bureau de liaison de Tindouf, il est proposé de créer un nouveau poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national. Le titulaire fournira des services généraux d'entretien, notamment en matière d'électricité, plomberie, peinture, entretien des véhicules, travaux de construction, chargement des marchandises, portage et entreposage; il restera en liaison avec la Section du génie à Laayoune aux fins de coordonner tous les travaux d'entretien et demandes de services et de matériaux. Précédemment, ces fonctions étaient assurées par un journalier et la création de ce poste permettra à la Mission de mettre fin au recrutement de travailleurs occasionnels.

10. Le complexe de Tindouf comprend 20 unités d'hébergement et 18 salles à usage de bureaux, en plus du terrain sur lequel se trouve le complexe, d'un entrepôt, d'un entrepôt frigorifique et d'un réfectoire.

11. En application de la résolution 59/296 de l'Assemblée générale, la Mission a pris l'initiative de ne plus recruter de journaliers ni de vacataires lorsque les fonctions qu'ils exercent ont un caractère continu. Un programme de délocalisation a été mis en place en 2006 au siège de la Mission. Le recours à la délocalisation n'est toutefois pas possible à Tindouf en raison d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Composante 1 : composante civile organique

12. Au cours de l'exercice financier 2008/09, la composante civile organique de la Mission continuera à faciliter les progrès vers un règlement politique du statut définitif du Sahara occidental et vers le règlement des problèmes humanitaires. Sa principale priorité restera de continuer à apporter un appui à l'Envoyé personnel du Secrétaire général dans l'exercice de ses fonctions, notamment en prêtant son concours à l'organisation de réunions et d'échanges de communications écrites entre les parties au Sahara occidental. La composante civile organique facilitera également le travail d'élargissement du programme de mesures de confiance du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) aux fins d'améliorer les relations entre des communautés divisées.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.1 Progrès vers un règlement politique du statut définitif du Sahara occidental	1.1.1 Augmentation par rapport à l'exercice 2006/07 du nombre de réunions et d'échanges de communications écrites entre les parties au Sahara occidental – Maroc, Front POLISARIO et pays voisins (Algérie et Mauritanie) (2005/06 : 0; 2006/07 : 1; 2007/08 : 25; 2008/09 : 25)

Produits

- 54 réunions avec des représentants de l'Union africaine sur la situation politique dans la région
- Appui à l'Envoyé personnel du Secrétaire général dans l'exercice de ses fonctions, notamment grâce à la fourniture de notes d'information périodiques sur la situation sur le terrain, de mises à jour périodiques sur l'évolution de la situation politique et de la situation en matière de sécurité dans la région, d'analyses et d'avis politiques, et d'un appui logistique au cours de ses visites dans la région
- Exposés politiques et accompagnement de 12 délégations d'États Membres et de 10 délégations d'organisations non gouvernementales, internationales et gouvernementales et de médias en visite
- 2 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité
- 510 notes de revue de la presse internationale et locale en quatre langues sur les questions régionales et internationales liées au Sahara occidental à l'intention d'organismes des Nations Unies et des États Membres

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.2 Progrès vers le règlement des problèmes humanitaires, en particulier ceux qui concernent les réfugiés et les personnes disparues	1.2.1 Appui à 52 échanges de visites familiales (2006/07 : 25; 2007/08 : 52; 2008/09 : 52)

Produits

- Accueil de 4 réunions de donateurs organisées par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM) pour évaluer la situation alimentaire dans les camps et présentation d'exposés politiques
- Organisation de 28 réunions avec des organismes des Nations Unies et d'autres organismes internationaux représentés dans la région [HCR, Organisation mondiale de la Santé (OMS), PAM, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Office humanitaire de la Communauté européenne (OHCE) et Organisation internationale pour les migrations (OIM)] sur le règlement des problèmes humanitaires, concernant notamment l'aide aux réfugiés et les migrations illégales à travers le Sahara occidental

- Réunions mensuelles avec le HCR pour examiner la mise en œuvre du programme de mesures de confiance
- 8 communiqués de presse à l'appui du programme de mesures de confiance entre les parties, notamment pour les appels de fonds du HCR
- Appui logistique pour la poursuite du programme de mesures de confiance entre les parties, notamment l'accompagnement par six membres de la police des Nations Unies à l'occasion de 52 échanges de visites familiales

Facteurs externes : Il faudra que la stabilité régionale soit maintenue et que les donateurs fournissent des ressources en quantité adéquate pour les projets relatifs aux mesures de confiance et l'approvisionnement en vivres des camps de réfugiés de Tindouf.

Tableau 2
Ressources humaines : composante 1 : composante civile organique

<i>Catégorie</i>											Total
<i>I. Police des Nations Unies</i>											
Effectif autorisé 2007/08											6
Effectif proposé 2008/09											6
Variation nette											–
<i>II. Personnel fourni par des gouvernements</i>											
Effectif autorisé 2007/08											10
Effectif proposé 2008/09											10
Variation nette											–
<i>Personnel international</i>											
<i>III. Personnel civil</i>	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>	Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
Groupe des affaires politiques											
Effectif autorisé 2007/08											3
Effectif proposé 2008/09											3
Variation nette											–
Total partiel, personnel civil											
Effectif autorisé 2007/08											3
Effectif proposé 2008/09											3
Variation nette											–
Total (I-III)											
Effectif autorisé 2007/08											19
Effectif proposé 2008/09											19
Variation nette											–

^a Agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Composante 2 : composante militaire

13. La composante militaire de la Mission continuera à surveiller le respect de l'accord de cessez-le-feu par les parties et à fournir un appui en vue de la réduction du danger posé par les mines des deux côtés du mur de sable. La composante militaire apportera son appui, en coopération avec l'organisation non gouvernementale britannique « Land Mine Action », aux travaux de levé et de démolition à l'est du mur de sable et incorporera les activités de l'élément appui de la Mission aux services de déminage. La composante militaire fournira une assistance d'urgence, selon que de besoin, aux migrants égarés dans le désert, en coordination avec l'OIM. Au cours de l'exercice considéré, la priorité sera donnée aux activités visant à mieux intégrer l'appui apporté par la Mission à l'action antimines à la mise en œuvre d'un programme de déminage portant sur la détection des mines et le déminage. La Mission encouragera également les parties à l'accord de cessez-le-feu à participer aux réunions de la Commission mixte de vérification militaire.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.1 Respect des accords de cessez-le-feu par les parties	<p>2.1.1 Absence de violations graves du cessez-le-feu et des accords militaires connexes (2006/07 : 0; 2007/08 : 0; 2008/09 : 0)</p> <p>2.1.2 Participation des parties à l'accord de cessez-le-feu aux réunions de la Commission mixte de vérification militaire (2006/07 : pas de réunions; 2007/08 : 100 %; 2008/09 : 100 %)</p>

Produits

- Contacts bimensuels avec des commandants locaux et des officiers supérieurs des deux parties
- 33 580 jours/homme de patrouille d'observation mobile, de jour et de nuit (à raison de 4 observateurs militaires des Nations Unies par patrouille x 23 patrouilles par jour x 365 jours)
- 416 « journées de visite » de liaison effectuées par des observateurs militaires des Nations Unies auprès d'éléments et de postes de commandement des forces armées des deux parties (4 observateurs militaires des Nations Unies par visite x 2 visites par semaine x 52 semaines)
- 1 089 heures de patrouille aérienne à partir de 9 bases d'opérations en vue de l'inspection de 20 042 éléments militaires des deux parties (30,25 heures d'hélicoptère par mois x 3 hélicoptères x 12 mois)
- Enquêtes sur des allégations faisant état de violations du cessez-le-feu par les parties, le cas échéant

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.2 Réduction du danger posé par les mines des deux côtés du mur de sable	2.2.1 Aucun mort ni blessé suite à l'explosion de mines ou de munitions (2006/07 : 0; 2007/08 : 0; 2008/09 : 0)

Produits

- Marquage des munitions non explosées et supervision d'opérations de déminage par les deux parties et par des organisations non gouvernementales s'occupant d'action antimines

- Mise à jour des levés et des cartes sur les champs de mines et les munitions non explosées mis à la disposition des parties, des organisations non gouvernementales s'occupant d'action antimines et de la population locale

Facteurs externes : Les parties au conflit devront coopérer en accordant la liberté de mouvement au personnel de la Mission.

Tableau 3
Ressources humaines : composante 2 : composante militaire

<i>Catégorie</i>											Total
<i>I. Observateurs militaires</i>											
	Effectif autorisé 2007/08										203
	Effectif proposé 2008/09										203
	Variation nette										–
<i>II. Contingents</i>											
	Effectif autorisé 2007/08										27
	Effectif proposé 2008/09										27
	Variation nette										–
	<i>Personnel international</i>							<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>			
					<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>	Total partiel	<i>Volontaires des Nations Unies</i>		Total
<i>III. Personnel civil</i>	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>							
Bureau du commandant de la Force											
	Effectif autorisé 2007/08										2
	Effectif proposé 2008/09										2
	Variation nette										–
Total partiel, personnel civil											
	Effectif autorisé 2007/08										2
	Effectif proposé 2008/09										2
	Variation nette										–
Total (I-III)											
	Effectif autorisé 2007/08										232
	Effectif proposé 2008/09										232
	Variation nette										–

^a Agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Composante 3 : appui

14. Au cours de la période couverte par le budget, la composante appui de la Mission fournira un appui logistique et administratif et un soutien en matière de sécurité efficaces et rationnels à l'appui du mandat de la Mission en exécutant les produits prévus et en améliorant les services, contribuant ainsi à la réalisation de

gains d'efficacité. Un appui sera fourni à l'effectif autorisé de 203 observateurs militaires, 27 membres des contingents et 6 membres de la police des Nations Unies, ainsi qu'au personnel civil, à savoir 108 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 165 agents recrutés sur le plan national, 20 Volontaires des Nations Unies et 10 membres du personnel fournis par des gouvernements. Cet appui portera sur tous les domaines, y compris la mise en œuvre de programmes de déontologie et de discipline et de programmes de sensibilisation au VIH/sida, l'administration du personnel, les soins médicaux, l'entretien et la construction de bureaux et de bâtiments destinés au logement, l'informatique et les transmissions, les opérations aériennes et les transports aériens et terrestres, les opérations d'approvisionnement et de réapprovisionnement, ainsi que la fourniture de services de sécurité dans toute la zone de la Mission. La Mission mettra également en place, avec l'aide des services contractuels, un programme de détection des mines et de déminage à l'appui du déminage opérationnel.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
3.1 Appui logistique et administratif et soutien en matière de sécurité efficaces et rationnels à la Mission	<p>3.1.1 Mise en place de services de laboratoire médical de niveaux II et III dans la zone de la Mission pour améliorer la qualité des soins dispensés à l'ensemble du personnel de la Mission</p> <p>3.1.2 Réduction d'environ une heure du temps nécessaire pour se rendre du quartier général de la Mission aux bases d'opérations</p> <p>3.1.3 Adoption de mesures et mise en place de structures pour assurer le respect des normes minimales de sécurité opérationnelle à la Mission</p>

Produits

Amélioration des services

- Conclusion d'un contrat de prestations de services avancés de laboratoire médical et signature d'un mémorandum d'accord avec des hôpitaux dans la zone de la Mission en vue de la fourniture de services médicaux de niveaux II et III, qui ne sont pas assurés par le dispensaire de niveau I de l'unité médicale militaire
- Amélioration des services de transport aérien grâce à la mise en place d'une liaison aérienne directe entre le quartier général de la Mission à Laayoune et les bases d'opérations et à la réouverture de terrains d'aviation dans la zone de la Mission

Personnel militaire, police civile et personnel civil

- Mise en place, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 27 soldats, 203 observateurs militaires et 6 membres de la police des Nations Unies
- Vérification, surveillance et inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien logistique autonome pour 27 soldats
- Fourniture et stockage de rations alimentaires et d'eau en bouteille pour un effectif moyen de 230 membres du personnel militaire, 108 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 20 Volontaires des Nations Unies et 6 membres de la police des Nations Unies, dans 11 sites

- Administration de 108 fonctionnaires internationaux, 165 agents recrutés sur le plan national et 20 Volontaires des Nations Unies
- Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline pour l'ensemble du personnel militaire, personnel de police et personnel civil, comprenant une formation, un effort de prévention, un dispositif de contrôle et des recommandations concernant les mesures disciplinaires à prendre en cas de faute grave

Installations et infrastructures

- Exploitation et entretien préventif de 13 terrains d'aviation sans revêtement (5 pistes d'atterrissage et 8 hélistations)
- Entretien et réparation de 9 bases d'opérations d'équipes d'observateurs militaires, 3 locaux des Nations Unies et 3 bâtiments destinés au logement du personnel civil et militaire dans 11 sites
- Construction de tours d'observation et d'abris souterrains dans 4 sites d'observation
- Construction de 3 entrepôts à la base logistique
- Construction de murs d'enceinte, de barrières levantes et de systèmes d'éclairage de sécurité et de contrôle de l'accès à 6 bases d'opérations et 3 sites ou bâtiments à Laayoune, conformément aux normes minimales de sécurité opérationnelle
- Services d'assainissement pour les locaux situés à l'ouest du mur de sable, notamment égouts et collecte et évacuation des déchets
- Installation, exploitation et entretien de 6 installations d'épuration de l'eau appartenant à l'ONU dans 6 sites
- Exploitation et entretien de 45 groupes électrogènes appartenant à l'ONU dans 11 sites
- Entreposage et distribution de 860 000 litres de carburants et lubrifiants pour les groupes électrogènes
- Entretien et réfection de 2 kilomètres de routes
- Entretien et rénovation de 11 entrepôts de carburants et lubrifiants pour les groupes électrogènes, les transports terrestres et les transports aériens dans 11 sites
- Remplacement de 40 tentes servant de logement (structures à parois souples) avec 20 ensembles de structures composées de 3 modules en dur dans 9 postes d'observation dans le désert, en raison de la détérioration des structures à parois souples après 15 années dans le désert

Transports terrestres

- Exploitation et entretien de 289 véhicules appartenant à l'ONU, 31 remorques, 1 gerbeur et 1 chariot élévateur électrique, dans 5 ateliers à Laayoune, Awsard, Smara, Oum Dreyga et Tindouf

Transports aériens

- Exploitation et entretien de 3 avions et 3 hélicoptères
- Exploitation et entretien de 4 stations de ravitaillement en carburant aviation dans les bases d'opérations des équipes (Awsard, Oum Dreyga, Tifariti et Mahbas)

Transmissions

- Exploitation et entretien d'un réseau satellite composé d'une station terrienne pivot assurant la transmission de communications vocales, de télécopies et de données vidéo
- Exploitation et entretien de 11 microterminaux (VSAT), 7 centraux téléphoniques et 5 liaisons hertziennes

- Exploitation et entretien de 332 radios à haute fréquence (HF), 420 radios à très haute fréquence (VHF) et 25 stations de répéteurs VHF dans 11 sites

Informatique

- Exploitation et entretien de 34 serveurs, 459 ordinateurs de bureau, 76 ordinateurs portatifs, 214 imprimantes et 32 émetteurs numériques dans 11 sites
- Exploitation et entretien de réseaux locaux (LAN) et de réseaux étendus (WAN) pour 494 usagers dans 11 sites
- Exploitation et entretien d'un système d'information géographique avec 2 traceurs

Services médicaux

- Exploitation et entretien d'un dispensaire de niveau I assurant des soins dentaires, d'un laboratoire et d'un hôpital de niveau I ainsi que de 2 équipes médicales avancées et de postes de soins d'urgence et de premiers secours dans 3 sites pour l'ensemble du personnel de la Mission, le personnel d'autres organismes des Nations Unies et la population civile et locale en cas d'urgence
- Entretien d'un dispositif d'évacuation par voies aérienne et terrestre à l'échelle de la Mission dans tous les sites où elle est implantée, notamment des hôpitaux de niveaux II et III dans 2 localités
- Exploitation et entretien d'installations pour les services de consultation et de dépistage volontaire et confidentiel destinés à l'ensemble du personnel de la Mission en ce qui concerne le VIH
- Programme de sensibilisation au VIH pour tout le personnel, notamment par la voie de l'éducation mutuelle

Autres fournitures et services

- Fourniture d'équipement de protection à 90 membres du personnel qui travaillent dans des endroits dangereux
- Marquage des munitions non explosées et supervision d'opérations de déminage menées par les deux parties et des organisations non gouvernementales s'occupant d'action antimines
- Mise à jour des levés et des cartes des champs de mines et de munitions non explosées mis à la disposition des parties, des organisations non gouvernementales s'occupant d'action antimines et de la population locale

Sécurité

- Fourniture de services de sécurité 24 heures par jour, 7 jours par semaine, pour toute la zone de la Mission, notamment pour 3 complexes de Laayoune, 9 bases d'opérations des équipes et 1 camp à Tindouf
- Service de protection rapprochée 24 heures par jour pour le personnel de rang élevé de la Mission et les personnalités en visite
- Programme d'orientation en matière de sécurité (deux fois par semaine) à l'intention de tout le personnel qui arrive dans la zone de la Mission
- Formation à la lutte contre l'incendie à l'intention de tout le personnel qui arrive dans la zone de la Mission (deux fois par an dans tous les sites de la MINURSO), exercices d'incendie (une fois par an dans toutes les bases d'opérations des équipes et deux fois par an dans les autres sites) et programme de rafraîchissement des connaissances en matière de prévention des incendies et de lutte contre l'incendie (une fois par an dans tous les sites) à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission.

Facteurs externes : Les vendeurs devront être en mesure de fournir les biens et services comme prévu dans le contrat.

Tableau 4
Ressources humaines : composante 3 : appui

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Groupe de déontologie et de discipline											
Effectif approuvé 2007/08	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	1
Effectif proposé 2008/09	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	1
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Poste temporaire approuvé 2007/08 ^b	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Poste temporaire proposé 2008/09 ^b	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Total partiel, Groupe de déontologie et de discipline											
Effectif approuvé 2007/08	-	-	1	-	-	-	-	1	1	-	2
Effectif proposé 2008/09	-	-	1	-	-	-	-	1	1	-	2
Variation nette, total partiel Groupe de déontologie et de discipline	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Division de l'appui à la Mission											
Effectif approuvé 2007/08	-	1	7	9	57	12	-	86	109	24	219
Effectif proposé 2008/09	-	1	7	9	56	8	-	81	120	20	221
Variation nette	-	-	-	-	(1)	(4)	-	(5)	11	(4)	2
Section de la sécurité											
Effectif approuvé 2007/08	-	-	-	1	-	-	9	10	38	-	48
Effectif proposé 2008/09	-	-	-	1	-	-	7	8	40	-	48
Variation nette	-	-	-	-	-	-	(2)	(2)	2	-	-
Total											
Effectif approuvé 2007/08	-	1	8	10	57	12	9	97	148	24	269

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Effectif proposé 2008/09	–	1	8	10	56	8	7	90	161	20	271
Variation nette	–	–	–	–	(1)	(4)	(2)	(7)	13	(4)	2

^a Agent des services généraux recruté sur le plan local.

^b Financé au moyen des crédits prévus pour du personnel temporaire (autre que pour les réunions), au titre des coûts afférents au personnel civil.

Personnel recruté sur le plan international : réduction nette de 7 postes

Personnel recruté sur le plan national : augmentation nette de 13 postes

Volontaires des Nations Unies : réduction nette de 4 postes

15. L'augmentation nette de 2 postes à la composante appui s'explique par la transformation proposée de 8 postes de fonctionnaire recruté sur le plan international et de 4 postes de Volontaire des Nations Unies en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national à la Division de l'appui à la Mission et à la Section de la sécurité et par l'augmentation des effectifs de la Division qui comprend 2 nouveaux postes, à savoir 1 poste d'agent du Service mobile et 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national ainsi qu'il est indiqué ci-après.

Division de l'appui à la Mission

16. Suite à un examen des effectifs de la Division de l'appui à la Mission et conformément aux résolutions 59/296, 60/260 et 61/276 de l'Assemblée générale, il est proposé de transformer 6 postes de fonctionnaire recruté sur le plan international et de 4 postes de Volontaire des Nations Unies en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national, ainsi qu'il est indiqué ci-après : 2 assistants aux achats (agents des services généraux, Autres classes), 1 assistant aux fournitures (agent des services généraux, Autres classes), 1 assistant aux expéditions (agent du Service mobile), 2 assistants (informatique et transmissions) (1 agent des services généraux (Autres classes) et 1 agent du Service mobile), ainsi que 1 agent liquidateur des biens, 1 commis aux finances, 1 commis au personnel et 1 technicien informaticien (Volontaires des Nations Unies).

17. Dans le budget approuvé de 2007/08 de la MINURSO, deux postes temporaires (1 poste d'agent du Service mobile et 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national) sont prévus pour une période de six mois pour assurer la fonction d'archivage des documents. La Mission a estimé toutefois que six mois de personnel temporaire ne suffiront pas pour répondre à ses besoins. En outre, elle a éprouvé des difficultés à recruter du personnel à court terme (six mois), les candidats retenus pour les postes considérés ayant refusé des contrats de six mois. En conséquence, le projet de budget prévoit la création d'un Groupe des archives, comprenant 1 poste d'agent du Service mobile (fonctionnaire chargé des archives) et 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national (commis aux archives).

18. Le Groupe des archives renforcerait les moyens dont dispose la Mission pour gérer efficacement son système d'archivage électronique (système de gestion des dossiers numériques) et l'actualisation selon que de besoin, notamment en assurant la tenue à jour des données sur une base quotidienne, l'indexage et la recherche d'information de manière à faciliter l'accès immédiat aux documents officiels de la Mission et aux informations historiques en vue de préserver la mémoire institutionnelle et de réduire l'arriéré de documents officiels à archiver. Les titulaires des deux postes considérés apporteraient leur assistance en ce qui concerne les travaux de recherche sur les documents officiels de la Mission en version imprimée en vue de leur transfert aux archives électroniques; l'examen du système de classification des documents de la Mission pour le rendre conforme au système d'archivage de l'ONU; l'archivage régulier des documents officiels de la Mission, notamment des informations concernant le respect du cessez-le-feu et les violations des accords militaires, eu égard au fait que les observateurs militaires sont relevés une fois par an et peuvent être remplacés pour des périodes plus courtes, de manière à assurer la continuité de l'information historique; la recherche d'informations sur les champs de mines qui se trouvent dans des documents imprimés et l'archivage électronique des cartes des champs de mines fournies à la MINURSO par les parties; les travaux de recherche et d'archivage d'informations sur les achats effectués par la Mission (bons de commande, expéditions, dédouanement ou documents d'importation) pour faciliter la passation par pertes et profits et la cession des avoirs; l'archivage des dossiers concernant le personnel de la Mission, que celui-ci soit en poste ou ait quitté la Mission, aux fins de référence à l'avenir et pour répondre à des demandes d'information, ainsi que l'archivage électronique des informations concernant les pratiques optimales et des dossiers relatifs à la formation du personnel.

19. En l'absence d'un Groupe des archives, la Mission aurait le plus grand mal à tenir à jour et à retrouver les informations et la documentation nécessaires aux fins de ses activités opérationnelles et administratives.

Section de la sécurité

20. Suite à l'examen des effectifs de la MINURSO visant à identifier le nombre maximum de postes de fonctionnaire recruté sur le plan international susceptibles d'être transformés en postes d'agent recruté sur le plan national, la Mission a identifié deux postes d'agent des services de sécurité recruté sur le plan international dont les fonctions pourraient être confiées à des agents recrutés sur le plan national sans perte d'efficacité opérationnelle.

II. Hypothèses de planification et ressources financières

A. Hypothèses de planification

1. Vue d'ensemble

21. Pour appuyer les pourparlers et les négociations en cours, le Représentant spécial du Secrétaire général poursuivra ses visites de liaison auprès des parties de manière à encourager les contacts entre les différents acteurs, renseignera l'Envoyé personnel du Secrétaire général sur l'évolution de la situation politique et sur les

options possibles et participera aux réunions de mobilisation de ressources pour les besoins du programme de mesures de confiance piloté par le HCR.

22. La composante militaire continuera de surveiller le respect, par les parties, des obligations énoncées dans leur accord de cessez-le-feu et d'appliquer le concept d'opérations militaires introduit durant l'exercice 2006-2007.

23. Les décisions de gestion seront guidées par la nécessité d'améliorer les conditions d'hébergement du contingent militaire dans les bases d'opérations en installant à côté de ceux qui existent déjà de nouveaux casernements faits de préfabriqués en dur, et en démontant les tentes utilisées depuis 15 ans.

24. Le soutien logistique fourni moyennant remboursement des dépenses au programme de mesures de confiance coordonné par le HCR à l'Union africaine et à l'ONG Land Mine Action sera également maintenu. La MINURSO continuera d'améliorer les arrangements officiels conclus avec ces partenaires de manière à mieux appuyer et coordonner sur le terrain les activités visant à aider la Mission à accomplir son mandat.

25. Au cours de l'exercice budgétaire, la Mission s'emploiera à se donner les moyens d'accomplir les tâches qui lui ont été confiées en procédant à l'entretien préventif de ses terrains d'aviation afin de réduire les interruptions de services d'appui aérien pour cause de mauvais état des pistes et aires d'atterrissage des avions et hélicoptères; elle construira des entrepôts dans les bases d'opérations ainsi que des installations sanitaires – systèmes de tout-à-l'égout et de ramassage et enlèvement des ordures notamment – dans les sites de casernement. La Mission conclura également un mémorandum d'accord avec des professionnels de santé dans sa zone d'opérations afin de disposer des services médicaux de niveaux 2 et 3 qui ne sont pas assurés par l'hôpital de niveau 1 de l'unité médicale; elle pourra ainsi élargir l'offre de services médicaux au personnel, aux observateurs militaires, aux membres de la police des Nations Unies et aux Volontaires des Nations Unies et se conformer aux normes de santé en vigueur pour les opérations de maintien de la paix.

26. Les décisions de gestion obéiront aussi à la nécessité de poursuivre le travail engagé pour venir à bout d'un certain nombre de difficultés et en particulier pour introduire des mesures et des structures qui mettront la Mission en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle.

2. Gains d'efficacité

27. Les prévisions de dépenses pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 prennent en compte les mesures d'efficacité ci-après :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant</i>	<i>Initiative</i>
Installations et infrastructures	80,0	Spécifications plus strictes pour l'entretien des pistes d'atterrissage construites par la MINURSO (définition de prescriptions techniques pour le terrassement, le nivellement et le compactage des pistes tous les 6 mois et non plus prescriptions concernant le seul nivellement tous les mois)

Transports aériens	6,7	Rationalisation des livraisons à la Mission du matériel et des fournitures appartenant à l'Organisation des Nations Unies, avec relocalisation du terminal de livraisons de Las Palmas (Espagne) à Laayoune, ce qui se traduira par une réduction des transports de fret par les avions de la Mission depuis Las Palmas (8 vols pour la période 2008/09 contre 14 pour 2006/07) et par la diminution correspondante du nombre d'heures de vol et des dépenses de droits d'atterrissage et de manutention au sol
Total	86,7	

3. Taux de vacance de postes

28. Les prévisions de dépenses pour la période allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 tiennent compte des taux de vacance réels enregistrés durant l'exercice 2006/07 ainsi que des taux réels pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2007. Les taux de vacance réels et les taux appliqués dans le budget pour la période allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2009 apparaissent dans le tableau ci-après :

(Pourcentages)

Catégorie	Taux réel 2006/07	Taux inscrit au budget 2007/08	Prévisions 2008/09
Militaires et personnel de police			
Observateurs militaires	5,9	5,0	5,0
Contingents	(1,5)	–	–
Police des Nations Unies	2,8	–	–
Personnel civil			
Personnel recruté sur le plan international	12,3	10,0	10,0
Personnel recruté sur le plan national	10,8	10,0	7,0
Volontaires des Nations Unies	21,7	10,0	5,0
Postes temporaires ^a	s.o.	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	60,0	60,0	60,0

^a Financés à l'aide de crédits ouverts pour le recrutement de personnel temporaire (autre que pour les réunions). L'un des deux postes temporaires prévus dans l'exercice 2006/07 a été pourvu en janvier 2007 et l'autre en mars 2007.

B. Ressources financières

1. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2006/07) (1)	Montant alloué (2007/08) (2)	Dépenses prévues (2008/09) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) – (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	5 331,8	5 371,2	5 494,7	123,5	2,3

Catégorie de dépenses	Dépenses (2006/07) (1)	Montant alloué (2007/08) (2)	Dépenses prévues (2008/09) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Contingents	806,7	737,0	758,5	21,5	2,9
Police des Nations Unies	127,2	150,6	154,6	4,0	2,7
Unités de police constituées	-	-	-	-	-
Total partiel	6 265,7	6 258,8	6 407,8	149,0	2,4
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	11 845,7	13 360,3	12 060,5	(1 299,8)	(9,7)
Personnel recruté sur le plan national	2 258,6	2 732,2	3 026,2	294,0	10,8
Volontaires des Nations Unies	746,9	761,0	642,3	(118,7)	(15,6)
Personnel temporaire ^a	67,5	30,2	29,6	(0,6)	(2,0)
Total partiel	14 918,7	16 883,7	15 758,6	(1 125,1)	(6,7)
Dépenses opérationnelles					
Personnel fourni par des gouvernements	34,5	42,4	42,4	-	-
Observateurs électoraux civils	-	-	-	-	-
Consultants	-	26,4	72,0	45,6	172,7
Voyages	360,9	402,7	439,2	36,5	9,1
Installations et infrastructures	4 395,3	3 675,9	3 979,8	303,9	8,3
Transports terrestres	1 919,2	2 524,1	1 292,5	(1 231,6)	(48,8)
Transports aériens	10 600,1	11 141,1	13 372,6	2 231,5	20,0
Transports maritimes et fluviaux	-	-	-	-	-
Transmissions	1 166,1	1 656,1	1 468,0	(188,1)	(11,4)
Informatique	621,9	705,4	946,6	241,2	34,2
Services médicaux	100,2	162,2	169,7	7,5	4,6
Matériel spécial	-	47,7	79,5	31,8	66,7
Fournitures, services et matériel divers	1 320,0	795,1	1 699,7	904,6	113,8
Projets à effet rapide	-	-	-	-	-
Total partiel	20 518,2	21 179,1	23 562,0	2 382,9	11,3
Total brut	41 702,6	44 321,6	45 728,4	1 406,8	3,2
Recettes provenant des contributions du personnel	1 860,7	2 100,4	2 106,0	5,6	0,3
Total net	39 841,9	42 221,2	43 622,4	1 401,2	3,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^b	2 775,9	3 315,6	2 774,5	(541,1)	(16,3)
Total	44 478,5	47 637,2	48 502,9	865,7	1,8

^a Compte tenu du transfert des dépenses de personnel temporaire de la rubrique dépenses opérationnelles à la rubrique personnel civil.

^b Sont comprises dans les contributions volontaires en nature pour 2008/09 les contributions versées par les Gouvernements marocain et algérien et le Front POLISARIO, qui s'élèvent respectivement à 2 301 500 dollars, 437 000 dollars et 36 000 dollars.

2. Contributions non budgétisées

29. La valeur estimative des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 est la suivante :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur estimative</i>
Accord sur le statut des forces ^a	2 108,6
Total	2 108,6

^a Hébergement fourni par le Gouvernement marocain (2 023 000 dollars) et le Gouvernement algérien (85 600 dollars).

3. Formation

30. Les prévisions de dépenses au titre de la formation pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant estimatif</i>
Consultants	
Consultants en formation	72,0
Voyages	
Voyages, formation	217,8
Fournitures, services et matériel divers	
Honoraires, fournitures et services	96,3
Total	386,1

31. Le nombre de participants prévus pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 par rapport aux exercices précédents s'établit comme suit :

(Nombre de participants)

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Militaires et personnel de police</i>		
	<i>Réel 2006/07</i>	<i>Prévu 2007/08</i>	<i>Proposé 2008/09</i>	<i>Réel 2006/07</i>	<i>Prévu 2007/08</i>	<i>Proposé 2008/09</i>	<i>Réel 2006/07</i>	<i>Prévu 2007/08</i>	<i>Proposé 2008/09</i>
Interne	–	39	61	132	2	187	236	–	237
Externe ^a	27	33	42	3	5	12	1	1	2
Total	27	72	103	135	7	199	237	1	239

^a Sur la Base logistique des Nations Unies ou en dehors de la zone de la mission.

32. Les priorités en matière de formation concernent l'encadrement d'équipes, la gestion et le développement organisationnel, la gestion des fournitures et des biens

ainsi que diverses disciplines techniques telles que les transports, les transmissions, l'informatique, le génie et la sécurité.

4. Services de détection des mines et de déminage

33. Les prévisions de dépenses au titre des services de détection des mines et du déminage pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant estimatif</i>
Matériel spécial	
Matériel de détection des mines et de déminage	–
Fournitures, services et matériel divers	
Services de détection des mines et de déminage	472,1
Fournitures de détection des mines et de déminage	199,9
Total	672,0

34. La Mission fonctionne depuis le début avec l'appui opérationnel occasionnel de spécialistes de la lutte antimines, avec notamment le déploiement d'ingénieurs militaires et de brigades cynophiles spécialisées dans la détection des explosifs en 1998. Mais l'absence d'un véritable service de recherche, de reconnaissance et de neutralisation, enlèvement et destruction des engins explosifs entrave la mobilité des observateurs militaires. La nécessité d'acquérir une capacité de reconnaissance et de neutralisation des engins explosifs répond à l'évolution du concept d'opérations de la composante militaire, qui amène les observateurs militaires à faire des patrouilles motorisées la nuit alors que la visibilité est réduite, d'où des risques d'accidents beaucoup plus grands le long des parcours si les engins explosifs ne sont pas localisés avec précision et détruits.

35. Le programme de lutte antimines prévu pour la MINURSO donnera une capacité de reconnaissance et de déminage qui permettra à la Mission de sécuriser les itinéraires des patrouilles et des approvisionnements logistiques et de neutraliser les mines et munitions non explosées dans ses bases d'opérations. La MINURSO comptera deux équipes de neutralisation des explosifs et munitions, supervisées par deux artificiers recrutés sur le plan international. Cette capacité de reconnaissance et de neutralisation est essentielle pour que les risques encourus par le personnel des Nations Unies du fait de la présence de restes explosifs de guerre puissent être dûment éliminés. Le programme serait géré sur le terrain par un cadre responsable de l'entreprise retenue, qui serait chargé des activités quotidiennes et rendrait compte à la cellule de lutte antimines de la Mission.

36. Un conseiller principal en déminage permettra à la MINURSO de conserver la mémoire institutionnelle et les compétences techniques indispensables, gèrera la cellule de lutte antimines, conseillera le Représentant spécial du Secrétaire général pour toute question relative à la lutte antimines dans la zone d'opérations de la Mission, ainsi qu'aux activités stratégiques et aux principes d'action; il sera également chargé de surveiller et coordonner les opérations de déminage.

37. L'acquisition de détecteurs de mines, de raquettes de démineurs et de marqueurs d'itinéraires pour chaque base d'opérations est indispensable pour améliorer la sécurité des observateurs militaires, accélérer l'acheminement des secours en cas d'accident de mine terrestre en cours de patrouille et sécuriser la traversée des champs de mines lors de l'évacuation des blessés. Les activités de déminage sont nécessaires pour sécuriser tous les itinéraires de patrouille de part et d'autre du mur de sable.

5. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

38. Les montants prévus pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009, sur la base des taux de remboursement standard du matériel majeur et du soutien logistique autonome, s'établissent à 133 200 dollars, répartis comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant estimatif</i>
Matériel majeur	
Contingents	68,0
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	1,5
Transmissions	–
Services médicaux	63,7
Matériel spécial	–
Total	133,2

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,9	1998	1998
Usage opérationnel intensif	1,5	1998	1998
Actes d'hostilité ou abandon forcé	2,1	1998	1998

III. Analyse des variations¹

Explication

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

¹ Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Sont analysées les variations (augmentation ou diminution) d'au moins 5 % ou 100 000 dollars.

- **Mandat** : Variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des facteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

	<i>Variation</i>	
Observateurs militaires	123,5	2,3 %

Gestion : nouveau contrat pour la fourniture de rations

39. Le dépassement à cette rubrique s'explique principalement par la prise en compte des frais de réfrigération dans le nouveau contrat mondial relatif aux rations.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(1 299,8)	(9,7 %)

Gestion : moyens et produits revus à la baisse

40. Des crédits sont prévus au titre des traitements, des dépenses communes de personnel et des contributions du personnel correspondant à 108 postes. La réduction des ressources nécessaires s'explique principalement par la transformation de huit postes de fonctionnaire recruté sur le plan international, dont quatre postes d'agent des services généraux, deux postes d'agent du Service mobile et deux postes d'agent de sécurité en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	294,0	10,8 %

Paramètres budgétaires/gestion : modification du barème des traitements et produits et moyens revus à la hausse

41. L'écart s'explique principalement par l'augmentation proposée du nombre d'agents recrutés sur le plan national, compte tenu de la création de 14 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national, dont huit résultant de la

transformation de postes de fonctionnaires précédemment recrutés sur le plan international, quatre correspondant à d'anciens postes de Volontaire des Nations Unies et deux postes nouvellement créés, et du relèvement du barème des traitements des agents des services généraux recrutés sur le plan national applicable à Rabat à compter du 1^{er} janvier 2007.

	<i>Variation</i>	
Volontaires des Nations Unies	(118,7)	(15,6 %)

Gestion : moyens et produits revus à la baisse

42. L'écart à cette rubrique s'explique principalement par la réduction proposée du nombre de Volontaires des Nations Unies, qui doit être ramené de 24 au cours de l'exercice 2007-2008 à 20 pour l'exercice 2008-2009, suite à la transformation de quatre postes de Volontaire des Nations Unies en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national.

	<i>Variation</i>	
Consultants	45,6	172,7 %

Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés

43. L'augmentation des ressources nécessaires s'explique par le recrutement de consultants chargés d'organiser des programmes de formation en ce qui concerne les compétences à la supervision et à la médiation, le transport des produits dangereux, la gestion des projets et l'informatique.

	<i>Variation</i>	
Voyages	36,5	9,1 %

Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés

44. L'augmentation des ressources nécessaires est due à l'augmentation du nombre de voyages prévus a) pour le Représentant spécial du Secrétaire général et les hauts fonctionnaires de la Mission appelés à se rendre à des négociations entre les parties, à participer à des réunions du Conseil de sécurité et aux séminaires organisés par le HCR dans le cadre du programme relatif aux mesures de confiance, b) en vue de l'organisation de réunions dans la zone de la Mission avec toutes les parties régionales en ce qui concerne la lutte antimines, et c) pour la conférence sur la gestion des contrats, la conférence sur l'approvisionnement en rations alimentaires, le séminaire sur la sécurité aérienne et la conférence du chef des services de transport. Compte tenu de l'expérience acquise par la Mission et des dépenses effectives au cours des périodes précédentes, des ressources sont également prévues pour des voyages à l'intérieur de la zone de la Mission.

45. L'augmentation des ressources nécessaires s'explique également par les voyages liés à la formation concernant les pratiques optimales et les questions d'égalité des sexes, de sûreté et de sécurité effectués par le personnel du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, de la Section du VIH/sida et de l'Équipe

de déontologie et de discipline, le personnel militaire et le personnel chargé de la sécurité.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	303,9	8,3 %

Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés

46. L'augmentation des ressources nécessaires est principalement due au remplacement de 40 types différents de tentes destinées à l'hébergement du personnel (structures à parois souples) qui ont de 13 à 16 ans, par 20 ensembles de 13 conteneurs modulaires en dur, ainsi qu'au remplacement de 9 vieux réfrigérateurs et congélateurs dans les 9 bases d'opérations.

47. L'augmentation générale des ressources nécessaires pour l'exercice est en partie contrebalancée par la réduction des ressources nécessaires pour le remplacement et l'achat de matériel d'épuration de l'eau et de citernes à carburant.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	(1 231,6)	(48,8 %)

Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés

48. La réduction des ressources nécessaires s'explique principalement par la mise en œuvre du programme de remplacement des véhicules au cours de l'exercice 2007/08. Il est seulement prévu de remplacer deux autocars moyens, cinq minibus et six camionnettes à quatre roues motrices.

	<i>Variation</i>	
Transports aériens	2 231,5	20,0 %

Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés

49. L'augmentation des ressources nécessaires s'explique principalement par la hausse du coût de l'heure de vol dans le nouveau contrat d'affrètement d'avions et d'hélicoptères, et de l'augmentation correspondante des dépenses au titre du carburant aviation. Les montants prévus ont été calculés sur la base du nombre effectif d'heures de vol effectuées par des avions et des hélicoptères au cours de l'exercice 2006/07, et comprend des heures de vol supplémentaires du fait de la reprise des vols de nuit effectués par hélicoptère dans la zone de responsabilité. Compte tenu de l'éloignement des bases d'opérations dans la zone de responsabilité (désert), il est indispensable de disposer de moyens pour procéder à des évacuations sanitaires de nuit par hélicoptère, dans la mesure où il n'y a d'hôpitaux de niveaux II et III qu'au quartier général de la Mission à Laayoune et en dehors de la zone de la Mission.

50. Les prévisions concernant les carburants et lubrifiants d'aviation sont fondées sur les derniers prix constatés pour les carburants et lubrifiants.

	<i>Variation</i>	
Transmissions	(188,1)	(11,4 %)

Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés

51. L'écart à cette rubrique tient essentiellement à la réduction des ressources nécessaires pour le remplacement de matériel de transmissions au cours de l'exercice.

	<i>Variation</i>	
Informatique	241,2	34,2 %

Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés

52. L'augmentation des ressources nécessaires s'explique par la nécessité de remplacer cinq serveurs et trois routeurs de réseau, l'achat de cinq lecteurs optiques rapides pour mettre en place un système d'archives et l'achat d'un système de sauvegarde sur disque pour remplacer le vieux système de sauvegarde sur bande magnétique.

	<i>Variation</i>	
Matériel spécial	31,8	66,7 %

Gestion : moyens et produits revus à la hausse

53. L'augmentation des ressources nécessaires s'explique par le remplacement de 12 paires de jumelles de deuxième génération et de 15 dispositifs de vision nocturne par du matériel de troisième génération dont les observateurs militaires ont besoin pour accroître les capacités opérationnelles de la Mission au cours des patrouilles terrestres de nuit et des activités d'observation nocturne.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériels divers	904,6	113,8 %

Gestion : moyens et produits revus à la hausse

54. L'écart à cette rubrique s'explique principalement par la mise en œuvre du programme d'action antimines à la MINURSO. Il correspond aux ressources supplémentaires nécessaires au titre des services et fournitures de détection des mines et de déminage.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

55. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINURSO portent sur les points suivants :

a) L'ouverture, aux fins du fonctionnement de la Mission pour la période de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009, d'un crédit de 45 728 400 dollars;

b) La mise en recouvrement, à raison de 3 810 700 dollars par mois, du montant indiqué à l'alinéa a) ci-dessus, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes figurant dans la résolution 61/276 de l'Assemblée générale et aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui ont été approuvées par l'Assemblée générale, et du Comité des commissaires aux comptes

A. Assemblée générale (Résolution 61/276)

Décisions/demandes

Mesures prises

II. Établissement et présentation du budget

Faire figurer à l'avenir dans les projets de budget et les rapports sur l'exécution des budgets des éléments d'information sur les décisions de gestion les plus importantes concernant le budget de la Mission et son exécution, notamment celles relatives aux dépenses opérationnelles (par. 2).

Exécuté. Des hypothèses pour la planification des ressources indiquant les décisions de gestion les plus importantes concernant le budget de la Mission et son exécution ont été incluses dans le budget.

Indiquer dans les projets de budget les améliorations de la gestion et les gains d'efficacité recherchés ainsi que les stratégies qui seront suivies à cet effet (par. 4)

Exécuté.

Continuer à affiner les hypothèses budgétaires et les prévisions de dépenses et faire rapport à l'Assemblée générale sur la question à la deuxième partie de la reprise de sa soixante-deuxième session (par. 5).

Exécuté dans le contexte du projet de budget pour 2008/09.

Exercer un contrôle plus efficace sur les engagements, compte tenu de l'augmentation notable des annulations d'engagements d'exercices antérieurs (par. 6).

Exécuté. Le suivi des engagements est assuré sur une base mensuelle par les gestionnaires de centre de coût et le personnel financier.

III. Budgétisation axée sur les résultats

Prendre pleinement en compte les aspects opérationnels, logistiques et financiers au stade de la préparation des opérations de maintien de la paix en établissant une corrélation entre la budgétisation axée sur les résultats et les plans

Exécuté. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2008/09 sont liées au mandat de la Mission. La Mission a créé un comité d'examen du budget, composé de membres des composantes organique, militaire, de police et d'appui, qui est chargé d'examiner le cadre de

*Décisions/demandes**Mesures prises*

d'exécution du mandat des opérations (par. 2). budgétisation axée sur les résultats et les ressources nécessaires et d'en suivre la mise en œuvre.

VII. Dotation en effectifs, recrutement et taux de vacance de postes

Recourir plus largement à du personnel recruté sur le plan national, s'il y a lieu, en tenant compte des besoins de la Mission et de son mandat (par. 3).

Exécuté. Le rapport postes d'agent recruté sur le plan national/postes de fonctionnaire recruté sur le plan international a évolué comme suit :

2005/06/ 1 pour 1,13

2006/07 1 pour 0,77

2007/08 1 pour 0,75

2008/09 1 pour 0,65

En octobre 2007, la Mission a procédé à un examen approfondi de ses besoins en personnel qui lui a permis de repérer 8 postes de fonctionnaire international et 4 postes de Volontaire des Nations Unies susceptibles d'être transformés en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national au cours de l'exercice 2008/09, comme le montre le présent budget.

Veiller à ce que les postes vacants soient pourvus rapidement (par. 4).

Exécuté. Le recrutement de personnel recruté sur le plan national se fait aussi rapidement que possible, comme en témoigne le taux de vacance de 2 % pour les postes de cette catégorie à la fin de l'exercice 2006/07. En ce qui concerne le recrutement sur le plan international, la procédure est plus longue et plus compliquée, ce qui se traduit par un taux de vacance de postes plus élevé. Un système de communication et de suivi amélioré entre la Mission et la Division du personnel du Département de l'appui aux missions a été mis en place pour réduire au minimum les délais de recrutement. Bien que le projet de budget fasse apparaître une augmentation du taux de vacance de postes en ce qui concerne le personnel recruté sur le plan international, la Mission dispose, maintenant qu'un poste d'administrateur du personnel (Service mobile) vacant de longue date a été pourvu en novembre 2007, des effectifs dont elle a besoin pour s'occuper des recrutements sur le plan international.

*Décisions/demandes**Mesures prises*

Examiner régulièrement la dotation en effectifs des missions, compte tenu en particulier de leur mandat et de leur concept d'opérations, et tenir compte des résultats de cet examen dans les projets de budget, notamment en justifiant dûment toute création de postes proposés (par. 5).

Exécuté. Un examen détaillé et approfondi des effectifs de la MINURSO a été effectué en 2005, et les recommandations formulées au sujet de la réorganisation, de la restructuration et de la réduction de ses effectifs ont été appliquées durant l'exercice 2006/07. Depuis lors, la MINURSO examine tous les ans ses besoins en personnel, compte tenu de son mandat. Dans le budget de 2008/09, 2 nouveaux postes seulement ont été proposés.

IX. Formation

Proposer des activités de perfectionnement professionnel au personnel recruté sur le plan national et veiller à ce que celui-ci participe à tous les programmes de formation susceptibles de l'intéresser (par. 2).

Exécuté. Le personnel recruté sur le plan national participe de plus en plus aux programmes de formation organisés dans le cadre et en dehors de la zone de la Mission. Le nombre de fonctionnaires recrutés sur le plan national ayant participé à des programmes de formation s'établit comme suit :

	<i>Au sein de la Mission</i>	<i>En dehors de la Mission</i>
2006/07	132	3
2007/08	2	5
2008/09	187	12

Les données concernant l'exercice 2007/08 ne tiennent pas compte d'un certain nombre de stages prévus à l'intention du personnel recruté sur le plan national pour la période allant du 1^{er} décembre 2007 au 30 juin 2008.

XIII. Transports aériens

Améliorer la présentation des ressources nécessaires dans les projets de budget pour les opérations aériennes afin qu'elles correspondent mieux à la réalité des opérations, sachant que les besoins de certaines opérations de maintien de la paix en matière de transport aérien ont été surestimés (par. 3).

Les dépenses prévues pour les opérations aériennes sont calculées sur la base de contrats à long terme et des prix du marché pour les carburants et lubrifiants, la manutention au sol et les services de navigation aérienne, et prennent en compte les augmentations de coût liées aux conditions du marché.

Procéder à des contrôles de qualité et à des évaluations des services aériens afin de veiller au strict respect des normes établies (par. 6).

Exécuté. L'assurance de la qualité des services d'aviation est un critère obligatoire du Département de l'appui aux missions. Au niveau opérationnel, elle se présente sous la forme de formations en cours d'emploi et de formation périodique du personnel d'aviation,

Décisions/demandes

Mesures prises

d'inspections de la qualité et d'audits internes, et de rapports d'évaluation trimestriels sur les transporteurs aériens présentés au Siège de l'ONU.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/61/852)

Demande/recommandation

Mesures prises

III. Budgétisation axée sur les résultats

Le cadre de la budgétisation axée sur les résultats devrait être clairement lié au mandat de la Mission établi par le Conseil de sécurité et aux ressources demandées. Les indicateurs de succès devraient permettre de mesurer les résultats obtenus. Comme demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 59/296, ils devraient aussi refléter, autant que possible, la contribution de la Mission aux réalisations escomptées et aux objectifs arrêtés et non pas celle des États Membres (par. 14).

Le cadre de budgétisation axée sur les résultats est lié au mandat de la Mission et aux ressources demandées.

V. Gestion financière

Le Comité demande à nouveau que des efforts soient faits pour évaluer avec plus de précision les besoins et exercer un contrôle plus strict sur les obligations (par. 27).

Exécuté. Les obligations sont examinées périodiquement et ajustées, selon que de besoin.

VII. Composante militaire

Le Comité recommande que l'on cherche davantage à utiliser des hypothèses réalistes pour établir les prévisions budgétaires à ce titre (par. 30).

Exécuté. Les hypothèses concernant la planification du déploiement militaire comprennent un taux de vacance de postes fondé sur l'expérience de la Mission.

Le Comité recommande que les montants engagés au titre des dépenses militaires soient maintenus à l'étude afin d'éviter un excès d'engagements inutilisés (par. 31).

Exécuté. Les montants dus de longue date concernent principalement des dépenses au titre du rapatriement des observateurs militaires, qui doivent présenter des demandes de remboursement à la fin du voyage. La présentation de ces demandes, notamment des documents d'appui, sont souvent présentées tardivement à la Mission, et les engagements au titre des frais de voyage

*Demande/recommandation**Mesures prises*

Le Comité encourage le Secrétaire général à rechercher les moyens de réduire l'élément qui relève des dépenses militaires. Afin de faciliter son examen futur de cette question, le Comité demande que des données sur les coûts de la relève soient communiquées dans le contexte de son examen des futurs rapports budgétaires et sur l'exécution des budgets (par. 32).

Le Comité demande que la question de la fourniture appropriée de rations de bonne qualité soit prise en compte lors de la conclusion du marché mondial relatif aux rations et compte recevoir des renseignements à ce sujet dans les projets de budget des opérations de maintien de la paix (par. 34).

VIII. Personnel civil

Le Comité recommande que les missions s'attachent à réduire leur taux de vacance de postes avant de demander l'étoffement de leurs effectifs (par. 36).

ne sont réglés que plusieurs mois après le rapatriement.

Exécuté. Les dépenses au titre de la relève sont calculées sur la base de données d'expérience et des prix du marché.

Le droit qu'a l'ONU d'inspecter n'importe quelle partie de la chaîne d'approvisionnement d'un vendeur est désormais inscrit dans le contrat relatif à la fourniture de rations. La Mission procède, selon que de besoin, à des inspections pour vérifier le respect des spécifications concernant les rations alimentaires.

Exécuté. La MINURSO a tout fait pour pourvoir la totalité des postes vacants dans les délais fixés pour le recrutement de personnel.

Taux de vacance de postes :

	<i>Juillet 2007</i>	<i>Janvier 2008</i>	<i>Juin 2008 (projections)</i>
Fonctionnaires recrutés sur le plan international	18 %	15 %	8 %
Fonctionnaires recrutés sur le plan national	4 %	2 %	2 %

Connaissances linguistiques

Le Comité recommande en outre que le Secrétariat renforce à tous les niveaux le recrutement de candidats possédant les connaissances linguistiques requises. À ce propos il souligne qu'il importe d'améliorer la situation des opérations de maintien de la paix déployées dans des pays francophones (par. 41).

Exécuté. La MINURSO prend en compte les connaissances linguistiques en français et en arabe lorsqu'elle évalue des candidats à des postes vacants.

Nombre de fonctionnaires francophones recrutés sur le plan international :

- 2006/07 : 2 sur 10
- 2007/08 (à ce jour) : 11 sur 23

En outre, la Mission organise des programmes de

formation linguistique en français, anglais, espagnol et arabe à tous les membres intéressés de la Mission.

Équilibre entre les sexes

Le Comité compte que l'on s'attachera comme il convient à maintenir un équilibre approprié dans les recrutements aux postes de haut niveau et à améliorer la parité à tous les niveaux (par. 42).

Non exécuté. Toutefois, la Mission fait tout son possible pour recruter des candidates qualifiées à tous les niveaux, notamment aux échelons supérieurs. Le pourcentage de femmes à la Mission s'établit comme suit :

- 17,3 % dans le cas du personnel recruté sur le plan international
- 19,6 % dans le cas du personnel recruté sur le plan national
- 16,7 % dans le cas des Volontaires des Nations Unies

À l'heure actuelle, 3 femmes occupent des postes de la classe P-4 et 2 des postes de la classe P-3 à la Mission.

Recours accru à du personnel recruté sur le plan national

Lorsqu'elles demandent une augmentation du nombre d'agents recrutés sur le plan national, toutes les missions devraient impérativement définir les fonctions de fonctionnaire recruté sur le plan international qui sont transférées à ces agents. Cette démarche est particulièrement important dans un contexte de consolidation de la paix après les conflits (par. 46).

Exécuté. Dans le budget proposé pour 2008/09, 12 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national résultent de la conversion de postes de fonctionnaire recruté sur le plan international et de postes de Volontaires des Nations Unies.

IX. Dépenses opérationnelles

Formation

Tout en reconnaissant l'importance de la formation pour l'accroissement de l'efficacité des missions, le Comité estime que des mesures supplémentaires doivent être prises pour que les programmes de formation soient plus efficaces par rapport à leur coût et mieux adaptés aux besoins de chaque mission. Il conviendrait de réduire les voyages aux fins de la formation en favorisant la formation de formateurs et en examinant toutes les possibilités de vidéoconférence et d'apprentissage électronique (par. 48)

Exécuté. Le projet de budget fait apparaître une augmentation du nombre de programmes de formation sur le théâtre et de programmes de formation de formateurs. Si de nombreux programmes obligatoires de formation en dehors de la zone de la Mission continuent à être exigés et organisés par le Siège de l'ONU, la Mission a accru le nombre de ses cours de formation interne, dont le nombre est passé de 5 en 2007/08 à 9 dans le projet de budget pour 2008/09 (nombre proposé). En outre, tous les fonctionnaires qui participent à des stages de formation en dehors de la Mission doivent organiser par la suite des programmes de formation sur le théâtre pour diffuser les connaissances qu'ils ont acquises. On compte que cette tendance s'accélérera avec l'arrivée d'un spécialiste de la formation en novembre 2007. Le programme

<i>Demande/recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
	d'apprentissage électronique de l'UNITAR est utilisé à la Mission. La formation par vidéoconférence dépend des capacités des organisateurs des programmes de formation.
Compte tenu du rôle de plus en plus important que jouent les agents recrutés sur le plan national et étant donné qu'il importe de renforcer les capacités nationales et d'offrir des possibilités de perfectionnement professionnel aux agents recrutés sur le plan national, le Comité estime que le personnel recruté sur le plan national doit bénéficier pleinement des programmes de formation (par. 49).	Voir la réponse donnée par l'Assemblée générale à cette demande au paragraphe 2 de la session IX de sa résolution 61/276
Opérations aériennes	
Le Comité demande que, lorsque d'importantes augmentations des dépenses ou des arrangements contractuels concernant les aéronefs sont prévues, les projets de budget contiennent à l'avenir des justifications complètes, y compris toutes mesures palliatives prises par la Mission ou le Siège (par. 51).	Les contrats à long terme concernant les opérations aériennes établis pour la Mission tiennent compte des augmentations de coût liées aux conditions du marché.
Voyages	
Le Comité consultatif constate avec préoccupation que plusieurs missions ont dépassé largement les crédits ouverts au titre des voyages. Il recommande que les frais de voyage soient budgétisés correctement et que tout dépassement à ce titre soit évité (par. 55).	Les crédits demandés au titre des voyages pour l'exercice 2008/09 reflètent plus précisément le montant réaliste des frais de voyage à prévoir pour l'exercice considéré.

C. Comité des commissaires aux comptes

[A/61/5 (Vol. II)]

<i>Demande/recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
Stock de pièces détachées pour véhicules	
Le Comité a noté que la MINURSO avait un stock de pièces détachées d'une valeur approximative de 1,6 million de dollars, soit l'équivalent de quatre années de consommation,	Exécuté. L'accumulation de stocks excessifs de pièces détachées pour véhicules était le résultat de l'arrivage d'une quantité importante de pièces détachées en provenance de missions liquidées,

comme il est indiqué dans le rapport du Bureau des services de contrôle interne AP2005/600/20, daté du 20 janvier 2006 (par. 238).

En dépit des constatations du Bureau des services de contrôle interne relatives au surstockage, la MINURSO avait acheté de nouvelles pièces détachées au cours de l'exercice 2005/06, pour un montant total de 297 497 dollars. Par ailleurs, bien que certaines pièces détachées de véhicules soient excédentaires ou devenues inutilisables du fait de leur vétusté, il n'avait pas été immédiatement établi de rapport en vue de leur écoulement rapide, sauf pour celles qui appartenaient à la MINUBH, dont la liquidation avait été consignée le 3 juillet (par. 239).

Le Comité recommande que le Département planifie ses achats de pièces détachées en s'appuyant sur des estimations réalistes de la consommation de ces pièces et procède rapidement à l'écoulement des pièces hors d'usage et obsolètes (par. 240).

Le Département a indiqué que la Division du soutien logistique avait demandé que les missions présentent des rapports mensuels sur leurs stocks de pièces détachées et leurs plans d'achat, aux fins de ramener la proportion des stocks de pièces détachées à 5 % de la valeur d'inventaire pour les véhicules administratifs, et à un taux situé entre 6 et 9 % pour les véhicules logistiques, les véhicules spécialisés, les véhicules résistant aux mines et les véhicules blindés (par. 241).

Coordination interinstitutions

L'organisation du référendum n'a pas encore abouti, mais la MINURSO a continué à surveiller le cessez-le-feu et à s'acquitter des fonctions en rapport avec le processus dans le cadre d'un mandat périodiquement prorogé par le Conseil de sécurité. De plus, la MINURSO apporte un appui administratif et logistique aux mesures de confiance mises en œuvre par le

notamment à l'appui de véhicules transférés. Quand la MINURSO s'est trouvée dans une situation difficile en ce qui concerne les transports terrestres, il n'existait pas de contrat-cadre pour l'achat de jeeps à quatre roues motrices pour les patrouilles. En conséquence, 100 véhicules de patrouille Nissan âgés de 5 ans à kilométrage élevé ont été offerts à la MINURSO par des missions en cours de liquidation, comme la MINUBH à Sarajevo. La raison de l'accumulation de stocks excessifs de pièces détachées pour véhicules était le résultat de l'expédition d'un grand nombre de pièces détachées à l'appui de véhicules transférés à titre de mesure temporaire jusqu'à la conclusion d'un contrat. La Mission a pris des mesures pour réduire les stocks de pièces détachées et en ramener la valeur à 714 918,36 dollars en les présentant au Comité local de contrôle du matériel le 3 juillet 2006, en vue de leur passation par pertes et profits et de leur cession ou de leur vente. Un avis concernant les pièces à vendre a été apposé sur le système de tableau d'affichage pour les transports terrestres au Siège en février 2006, pour que toutes les missions puissent choisir les articles dont elles avaient besoin. Aucune mission n'a présenté de demande. Par ailleurs, la MINURSO prépare à l'heure actuelle un autre lot de pièces obsolètes d'une valeur estimative de 200 000 dollars. Une fois cette réduction effectuée, la proportion des stocks de pièces détachées à la disposition de la Mission représentera 6 % de la valeur d'inventaire pour les véhicules administratifs, les véhicules spécialisés et les véhicules logistiques.

Exécuté. Un mémorandum d'accord entre la MINURSO et le HCR a été signé par la Mission le 20 avril 2007 et le HCR le 30 avril 2007, dans le cadre d'un programme de mesures de confiance.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et met des forces de police civile à la disposition de celui-ci depuis 2004, se fondant pour cela sur un mémorandum d'accord signé les 18 juin et 27 juillet 2004 (par. 255)

Bien que la MINURSO et le HCR aient décidé d'engager une véritable coordination interinstitutions assortie de mécanismes de suivi et d'évaluation, il semblerait que les activités se poursuivent sans qu'il y ait ni planification commune ni harmonisation des cycles de programmation et des priorités. Il y a donc un risque que les initiatives se recoupent et que les programmes et services relatifs aux mesures de confiance ne soient pas mis en œuvre de façon économiquement rationnelle (par. 256).

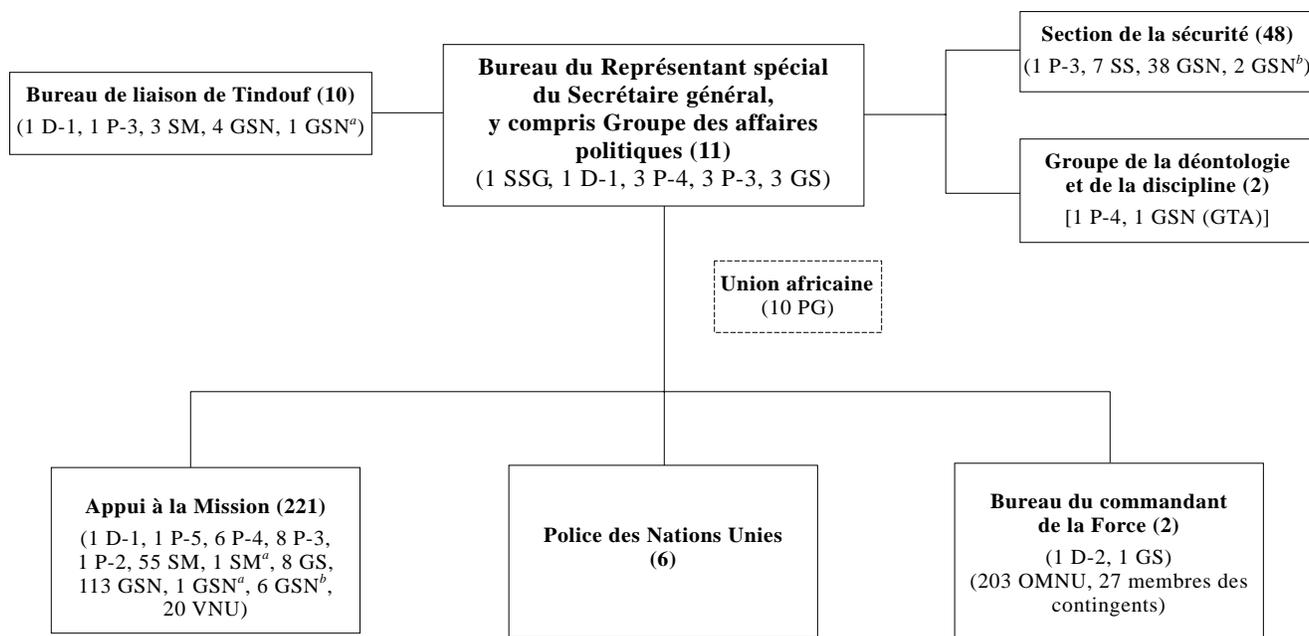
Le Comité a invité l'Administration, qui a accepté, à s'attacher à faire approuver rapidement le mémorandum d'accord entre la MINURSO et le HCR (par. 257).

Le Département a fait savoir que les négociations concernant la mise au point du mémorandum d'accord qui le liera au HCR sont en cours et devraient s'achever d'ici au mois d'avril 2007 (par. 258).

Annexe

Organigrammes

A. MINURSO



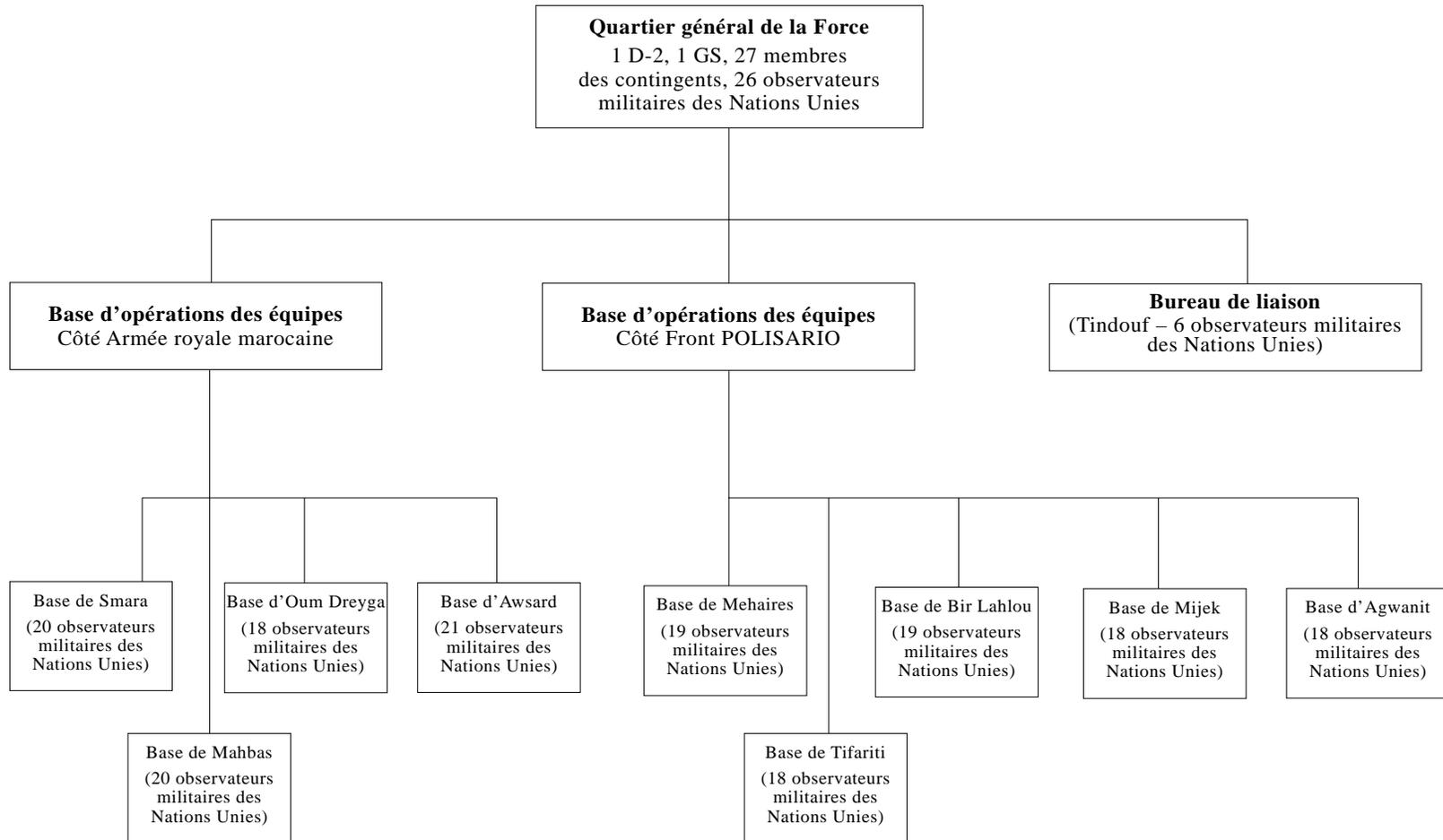
Fonctionnaires recrutés sur le plan international : 108; agents recrutés sur le plan national : 166 (dont 1 GSN (GTA) pour le Groupe de la déontologie et de la discipline); Volontaires des Nations Unies : 20; police des Nations Unies : 6.

Abréviations : GS = agent des services généraux; GTA = poste temporaire; GSN = agent recruté sur le plan national; OMNU = observateurs militaires des Nations Unies; PG = personnel fourni par des gouvernements; SM = agent du Service mobile; SS = agent de sécurité; SSG = Sous-Secrétaire général; VNU = Volontaires des Nations Unies.

^a Poste nouveau.

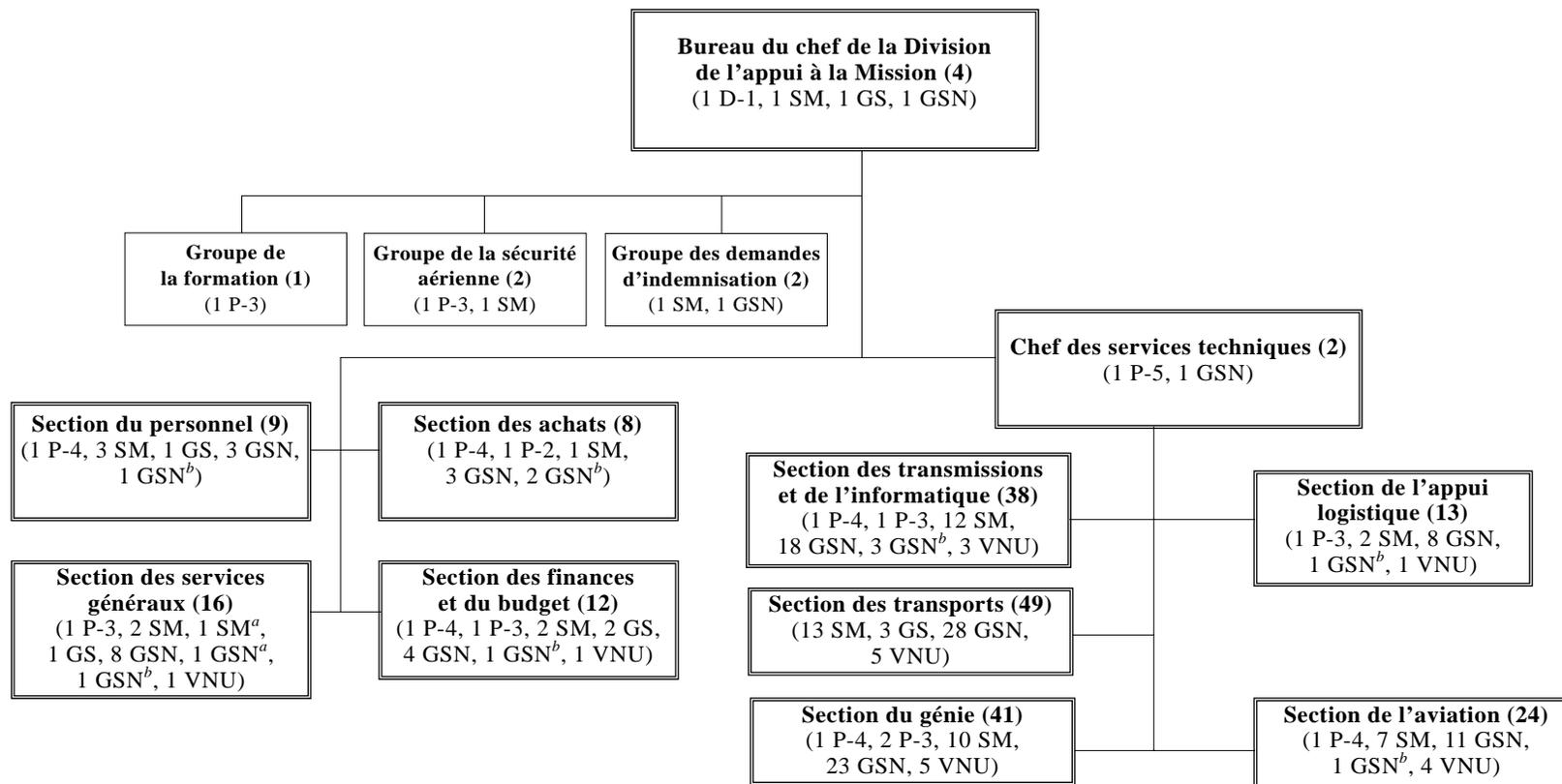
^b Poste converti.

B. Composante militaire



Note : Le quartier général de la Force comprend : le Bureau du commandant de la Force (1 D-2, 1 GS); 27 membres des contingents (20 pour l'Unité médicale; 7 commis d'administration fournis par un pays fournisseur de contingents); et 26 observateurs militaires des Nations Unies.

C. Division de l'appui à la Mission



^a Poste nouveau.

^b Poste converti.

Carte

